

**GURZELEN** Les bases réglementaires de construction doivent être changées pour qu'un nouveau quartier voie le jour

# Un nouveau quartier prend forme

MARJORIE SPART

Les choses se précisent pour la mue que connaîtra bientôt le quartier de la Gurzelen. Après avoir présenté les résultats d'un concours d'urbanisme en janvier, les autorités biennoises doivent revoir les bases réglementaires de construction dans le secteur pour que de nouvelles bâtisses puissent voir le jour. La population est invitée à découvrir les changements de la Gurzelen et à émettre son avis sur différents plans de construction jusqu'au 20 janvier.

## Mixité sociale

Pour recontextualiser ces changements urbanistiques qui toucheront la Gurzelen à l'horizon 2020, le maire a rappelé hier matin que l'ancien Stade de la Gurzelen serait démoli au profit d'un nouveau quartier. «A la place du stade et du parking de la Gurzelen seront érigés des lotissements d'habitations. L'école de la Champagne sera agrandie, voire doublée en terme de capacité. Une nouvelle place publique, située à l'ouest de l'ancien stade, fera le lien entre cette nouvelle aire et les nouvelles constructions au sud: le bâtiment Swatch, le lotissement Jardin du Paradis et l'Ile-de-la-Suze», a énuméré Erich Fehr, très heureux des changements profonds qui tou-

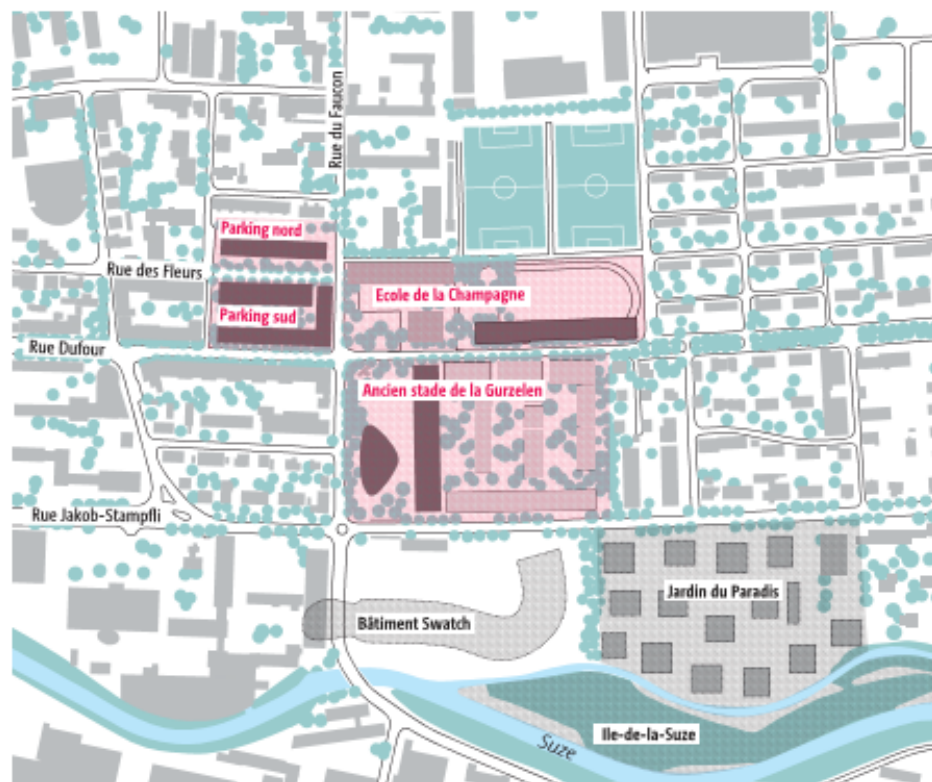
cheront ce secteur de la ville.

Exempt de transit routier et proche d'une zone de détente – l'Ile-de-la-Suze –, cette future aire d'habitation aura tout pour attirer la population. «Nous y attendons une grande mixité sociale», a précisé le maire en soulignant que ces prochains lotissements ne seraient pas dévolus aux personnes aisées et que les coopératives auront tout loisir de s'annoncer pour présenter leurs projets de construction. «Sa situation calme et la présence de l'école de la Champagne toute proche auront de quoi attirer de nombreuses familles.»

## Avec une place publique

L'urbaniste de la Ville, Florence Schmolli, a précisé quelques détails plus techniques du projet. «Là où se situe le stade s'élèveront des bâtisses de cinq étages au maximum. Ceux-ci seront séparés d'une place publique grâce à un édifice de six étages qui constituera la frontière entre les deux zones. Pour favoriser la connexion entre ces parties, des commerces pourront prendre place au rez-de-chaussée.» Un pavillon comprenant une aula sera un des éléments centraux de la place publique. Celui-ci sera utilisé tant par l'école que pour l'organisation de diverses manifestations.

Florence Schmolli a aussi pré-



Le projet de réaménagement de la Gurzelen prévoit de construire un lotissement sur le parking nord, un autre sur la partie sud, d'agrandir l'école, de construire des logements et une place publique sur l'aire de l'ancien stade. Un immeuble fera office de frontière entre la place publique et les logements. INFOGRAPHIE BML

cisé que deux bâtiments seront construits sur le parking de la Gurzelen, séparés par la rue des Fleurs qui devra être prolongée de quelques dizaines de mètres.

Quant à l'école de la Champa-

gne, elle sera agrandie pour pouvoir accueillir le double d'élèves. Ce qui signifie que la construction empiètera sur le terrain de sport adjacent. «Les installations d'athlétisme seront

vraisemblablement transférées aux Champs-de-Boujean», a indiqué l'urbaniste.

Pour concrétiser ces changements, le projet sera morcelé en plusieurs tranches. Celles-ci se-

ront normalement toutes soumises au Conseil de ville au mois de janvier. Plusieurs crédits – «pour un total d'environ 2 millions de francs», a précisé le maire – seront discutés séparément durant cette première séance législative de l'année.

## Plans à consulter

Les plans de ce nouveau quartier sont disponibles auprès du Département de l'urbanisme. La procédure d'information et de participation débute aujourd'hui et se terminera le 20 janvier. Du 5 au 20 janvier, une exposition avec tous les plans sera mise sur pied au premier étage de la tribune du Stade de la Gurzelen. Le 13 janvier, dès 18h, Erich Fehr et Florence Schmolli seront présents pour répondre aux questions de la population.

Après cette phase de consultation, les autorités cantonales procéderont à un examen préalable de la planification. «En mai, nous voulons mettre le projet à l'enquête publique. Puis en votation populaire en 2017», a indiqué l'urbaniste.

Ce projet global comprenant quelque 350 logements pourra accueillir environ 1000 personnes. «Il devrait être réalisé à l'horizon 2020. Et j'espère que dans 10 ans, tout sera construit», a conclu Erich Fehr. ☉